Conseil d'établissement

Procès-verbal

De la séance ordinaire du 15 décembre 2014

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	**Ouverture de la séance à 19 h 36.**	
Résolution #CÉ 14/15-12	2-	**Secrétariat et présences** **a) Présences et quorum** Sont présents(es) : Josiane Arsenault-Dubé, parent Thérèse Chabot, membre de la communauté Lyse Côté, enseignante Mélanie Côté, parent Valérie Fugère, parent Nathalie Huchette, directrice Karinne Lebel, parent Jessica Nadeau, enseignante Sonia Poliseno, technicienne du service de garde Carolie Rousseau-Cyr, enseignante Guylaine Thivierge, parent Absence : Julie Châteauneuf, enseignante	Constat

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 14/15-13	3-	**Adoption de l'ordre du jour** Il est proposé, par madame Josiane Arsenault-Dubé, et il est résolu: QUE l'ordre du jour, tel que proposé, soit adopté : 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation du compte-rendu du 29 octobre 2014 et suivis POINTS DE DISCUSSION : 8. Bilan annuel 13-14 9. Convention de gestion et de partenariat 10. Campagnes de financement (calendrier de l'année) 11. Activités scolaires à financer 12. Sécurité autour de l'école : bilan 13. Photos scolaires POINTS D'INFORMATION 14. Le redécoupage du territoire de la CSP (envoi de l'avis à faire) 15. Déclaration des intérêts des membres 16. OPP 17. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 18. Parole à la responsable du service de garde 19. Parole à la représentante du comité de parents 20. Parole aux membres 21. Parole à la présidente 22. Parole à la direction 23. Parole au public 24. Levée de la séance Adopté à l'unanimité.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	4-	**Parole au public :** Aucune personne du public n'assiste à la présente séance.	Information
	5-	**Mot de la présidente** Madame Valérie Fugère tient à féliciter, mesdames Julie Boucher et Johanie Racicot, instigatrices du projet des petits pots de Noël des classes de maternelle. En effet, ce projet s'est très bien déroulé et a permis d'amasser la somme de 1200$ pour la vente de 400 pots. Madame Fugère souligne l'efficacité des membres du personnel de l'école de l'Amitié, concernant la gestion des inconvénients causés par la panne d'électricité du 19 novembre dernier. Madame Nathalie Huchette ajoute que des mesures extraordinaires avaient été mises en place, afin d'assurer un repas à chaque élève qui n'avait pas un repas froid à sa disposition. Madame Fugère poursuit en félicitant les membres de l'OPP et du personnel du service de garde, concernant la tenue de la soirée spéciale de gardiennage/soirée cinéma, qui aura lieu le 16 décembre prochain. Finalement, la présidente du Conseil d'Établissement applaudit le projet Trottibus, qui s'est finalement concrétisé après un an d'efforts. Par le fait même, madame Huchette souligne le travail des bénévoles, sans qui le projet ne pourrait être viable.	Information
	6-	**Mot de la direction** Madame Nathalie Huchette confirme à l'assemblée que la page web de l'école de l'Amitié sera mise à jour dans les plus brefs délais. En effet, l'affichage des photos des membres de l'équipe-école, la publication des procès-verbaux des séances du Conseil d'Établissement, ainsi que la correction de la liste de ses membres se feront très prochainement.	Information
Résolution #CÉ 14/15-14	7-	**Approbation du compte-rendu du 29 octobre 2014 et suivis** L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Carolie Rousseau-Cyr. Adopté à l'unanimité	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		Suites au procès-verbal du 29 octobre 2014 Au point 12, madame Nathalie Huchette informe les membres que dès l'an prochain, certaines modifications seront apportées au document remis aux parents, concernant la participation des élèves aux diverses activités proposées. En effet, dorénavant, les activités seront proposées en bloc et non pas de façon individuelle, afin d'éviter un "forfait à la carte" semblable à l'inscription aux journées pédagogiques du service de garde. Au point 14, madame Huchette informe l'assemblée que divers articles ont déjà été achetés, en vue de la tenue du bazar. Madame Huchette invite les membres à prendre connaissance de ces articles, qui seront mis en vente lors de la tenue de l'événement. La direction en profite pour nous faire part du don de livres de la part de Costco. Ces livres feront donc l'objet de tirages journaliers auprès des élèves, et ce jusqu'aux vacances du temps des fêtes. Au point 19, concernant la demande de financement au pacte rural, madame Huchette informe l'assemblée que l'étude de la demande devrait être effectuée en date du 15 janvier 2015. Au point 20, madame Josiane Arsenault-Dubé sollicite l'aide de l'école quant à la promotion de l'OPP, en vue de solliciter de nouveaux membres. Madame Arsenault-Dubé spécifie que les rencontres sont généralement mensuelles et se planifient d'une rencontre à l'autre. Madame Nathalie Huchette propose de promouvoir l'OPP dans la prochaine édition de *Si l'Amitié m'était contée…* Au point 24, madame Thérèse Chabot informe les membres qu'une réunion concernant le projet des jardins communautaires aura lieu en janvier 2015. Madame Chabot poursuit en confirmant la tenue d'un déjeuner, offert à tous les élèves et le personnel de l'école, gracieuseté du comptoir d'entraide de St-Jean-Baptiste. Ce déjeuner aura lieu le 9 février 2015, s'inscrivant par la même occasion dans la thématique de la St-Valentin. Les 7 bénévoles du conseil d'administration du comptoir d'entraide assisteront à l'événement. Madame Huchette informe l'assemblée que le personnel-école ressentait un certain malaise à se faire offrir le déjeuner par le comptoir d'entraide. Par conséquent, il a plutôt été convenu que les membres de l'équipe-école se verront attribuer le rôle de serveur pour l'événement, alors que les élèves et les bénévoles du comptoir d'entraide profiteront ensemble du déjeuner offert.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 14/15-15	8-	**Bilan annuel 13-14** Madame Nathalie Huchette remet et présente à l'assemblée le document du **Rapport annuel 2013-2014 de l'École de l'Amitié.** (Annexe 1) Les membres prennent connaissance du contenu du document. Madame Josiane Arsenault-Dubé propose l'adoption du document, tel que proposé par mesdames Nathalie Huchette et Valérie Fugère. Adopté à l'unanimité.	Adoption
Résolution #CÉ 14/15-16	9-	**Convention de gestion et de partenariat** Madame Nathalie Huchette explique aux membres le contexte politique ayant mené à la mise en place de cette procédure par l'ancien ministre de l'Éducation, monsieur François Legault. Cette procédure avait un mandat de 5 ans et le délai restant avant d'en faire le bilan est de 6 mois. Dans cette optique, le document présenté par madame Huchette est donc le même que précédemment. Toutefois, il a été modifié en vue de répondre aux besoins et aux réalités d'un délai de 6 mois, sans que les cibles et les objectifs ne soient changés. Madame Huchette présente le document aux membres (annexe 2). Madame Lyse Côté propose l'adoption de la *Convention de gestion et de partenariat,* tel que proposé. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	10-	**Campagnes de financement (calendrier de l'année)** La soirée de gardiennage/soirée cinéma se tiendra le 16 décembre 2014. Deux formules y sont proposées : Formule A : souper (avec la sauce à spaghetti offerte par madame Huchette) et soirée cinéma de 17h à 20h (15$). Formule B : Soirée cinéma de 18h à 20h, sans le souper (10$). Déjà, 42 élèves sont inscrits pour l'une ou l'autre des formules proposées. Madame Valérie Fugère propose les dates relatives à la campagne de financement de la vente de chocolat : Début février 2015; envoi des formulaires de commandes aux parents. 16 mars 2015; distributions des commandes aux élèves. 4 avril 2015; retour des enveloppes à l'école.	Information
Résolution #CÉ 14/15-17	11-	**Activités-écoles à financer** Madame Nathalie Huchette propose à l'assemblée la liste des activités retenues par le comité responsable : Visite d'une conteuse dans les classes (400$). Atelier de percussion; 4 représentations pour soixante élèves à la fois. Chacun peut alors manipuler son propre tambour (1889.21$). Spectacle CréaSon; activité basée sur la récupération d'objets divers en vue d'en confectionner des instruments de musique (1200$). Sortie au parc d'amusement Zükari, les membres du CÉ ont déjà accepté cette sortie (2400$). La liste des activités financées par l'école est acceptée, telle que proposée, à l'unanimité.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	12-	**Sécurité autour de l'école : bilan** Madame Valérie Fugère demande aux membres de s'exprimer sur les retombées des mesures prises en septembre, quant à l'amélioration de la sécurité des élèves autour de l'école. Tous s'entendent pour dire que toutes les interventions effectuées autour de l'école et du débarcadère se sont avérées fort efficaces pour assurer la sécurité des enfants. Toutefois, depuis l'arrivée de la neige, on peut observer un certain relâchement du respect des règles, de la part de certains parents.	Information
	13-	**Photos scolaires** Madame Valérie Fugère questionne les membres, afin d'évaluer leur degré de satisfaction, quant à la pose de photo de groupe plus décontractée, tel que cela avait été demandé au photographe. Madame Jessica Nadeau émet quelques réserves en ce qui concerne la distance entre les élèves qui sont plutôt éloignés les uns des autres. De plus, certaines jeunes filles étaient moins à l'aise de prendre la pose en levant une jambe, alors qu'elles étaient en robe. Madame Carolie Rousseau-Cyr fait remarquer que, pour sa classe, la photo régulière et la photo loufoque n'étaient pas très différentes l'une de l'autre. Par ailleurs, madame Rousseau-Cyr suggère la possibilité de prendre les photos de groupe à l'extérieur, ce qui donne un effet très intéressant. Madame Valérie Fugère s'informera de la faisabilité de la chose. Madame Fugère invite l'assemblée à statuer sur la date de la prise de photo scolaire pour l'année 2015-2016. La date du 22 septembre 2015 est retenue.	Information
	14-	**Le redécoupage du territoire de la CSP (envoi de l'avis à faire)** Madame Nathalie Huchette fait un résumé de la situation concernant le scénario de redécoupage du territoire de la CSP, annoncé par le ministre Yves Bolduc en novembre dernier. Dans ce scénario, les villes de Boucherville et St-Bruno-de-Montarville seraient annexées à la commission scolaire Marie-Victorin. Considérant les nombreux impacts négatifs qu'occasionneraient ces modifications, la CSP a multiplié les efforts et les démarches afin d'empêcher la concrétisation du scénario envisagé par le ministre Bolduc. Finalement, le ministre Bolduc a déclaré qu'il avait l'intention de respecter la volonté du milieu. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de procéder à l'envoi de la lettre d'appui au nom de Conseil d'Établissement de l'école de l'Amitié.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	15-	**Déclaration des intérêts des membres** Madame Nathalie Huchette procède à la distribution du *formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts pour un membre d'un conseil d'établissement.* Les membres remplissent ledit formulaire avant de le remettre à la direction.	Information
Résolution #CÉ 14/15-18	16-	**OPP** Madame Josiane Arsenault-Dubé, à titre de présidente de l'OPP, fait part à l'assemblée des démarches entreprises visant à procurer du matériel et/ou des services relatifs aux arts musicaux (ex. achat de lutrins, accordage du piano et réparation, achat de petites percussions, partitions, photocopies, etc.). Dans un premier temps, le matériel servirait aux membres de la chorale de l'école, mais aussi à tous les élèves de l'école de l'Amitié. En ce sens, madame Arsenault-Dubé demande l'accord des membres du CÉ en ce qui concerne l'envoi du *Formulaire de demande financière au fonds de développement culturel de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu.* Les membres sont tous en faveur de ces démarches. Aussi, madame Arsenault-Dubé informe les membres que, dès février 2015, un cours de danse en parascolaire pour les élèves du préscolaire se tiendra à l'école. À raison d'une heure par semaine (le lundi de 14h à 15h), les élèves intéressés participeront aux cours donnés par un parent bénévole. À la fin de l'année scolaire, les danseurs seront invités à présenter les chorégraphies apprises.	Information/ Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	17-	**Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié** Madame Nathalie Huchette partage ses nombreux coups de cœur aux membres de l'assemblée. En premier lieu, elle félicite les membres du club de course (parascolaire) qui compte plusieurs élèves et 6 membres du personnel. Beau temps, mauvais temps, l'activité a lieu, à l'extérieur ou au gymnase lorsque la température ne le permet pas. Aussi, madame Huchette témoigne de l'excellent travail de madame Viviane Fournier-Gamache au sein de la chorale de l'école, en plus de souligner sa patience digne de mention. Les activités sportives du midi, animées par messieurs Dominic Décary et Éric Bégin se méritent aussi les éloges de la direction. En effet, les enseignants sont tous deux d'excellents modèles pour les élèves de l'école et doivent maintenant offrir 2 midis d'activités sportives pour répondre à la demande. Finalement, madame Huchette applaudit la tenue de l'activité du Bistro littéraire qui avait pour but de promouvoir la lecture auprès des élèves en leur présentant divers ouvrages littéraires. L'activité a été un succès. Madame Josiane Arsenault-Dubé tenait à applaudir l'initiative de jumeler un élève de 6e année avec un élève du préscolaire pour des ateliers de lecture.	Adoption
	18-	**Parole à la responsable du service de garde** Madame Sonia Poliseno se dit très satisfaite du projet permettant la soirée de gardiennage/soirée cinéma prévue à l'horaire pour le 16 décembre. De plus, madame Poliseno informe l'assemblée que, lors des journées pédagogiques du 20 et 21 novembre, on a pu noter un taux de participation de 53 et 56 enfants.	
	19-	**Parole à la représentante du comité de parents** Madame Karinne Lebel constate que le redécoupage du territoire de la CSP a été un dossier chaud lors des dernières semaines.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	20-	**Parole aux membres** Madame Thérèse Chabot se dit déçue d'avoir été dans l'impossibilité de participer au bistro littéraire, à titre de bénévole. Elle exprime son désir d'y participer si une autre édition a lieu dans le futur. Madame Guylaine Thivierge rapporte que quelques parents ont demandé s'il y aurait ou non un repas de Noël à la cafétéria, comme par les années passées. Madame Huchette explique que Mario Martin a préféré s'abstenir d'offrir ce repas, considérant la surcharge de travail que cela impliquait. Toutefois, un repas thématique du temps des fêtes est prévu pour les élèves de l'école.	Information
	21-	**Parole à la présidente** Rien à ajouter.	Information
	22-	**Parole à la direction** Madame Nathalie Huchette souligne le fait que, même si la séance se termine un peu après l'heure prévue, ce fut une rencontre efficace et productive. Il est à noter que, compte tenu que la séance prévue en novembre n'a pas eu lieu, l'ordre du jour de cette séance était davantage chargé.	Information
	23-	**Parole au public** Pas de public présent.	Information
Résolution #CÉ 14/15-19	24-	**Levée de la séance** Il est proposé par madame Lyse Côté et il est résolu : Que la séance soit levée à 21h46. Adopté à l'unanimité.	Adoption

_____
Valérie Fugère
Présidente

_____
Nathalie Huchette
Directrice

_____
Guylaine Thivierge
Secrétaire

ANNEXE 1

Rapport annuel 2013-2014 École de l'Amitié

Le Conseil d'établissement (CE) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Il a été appelé à adopter, à approuver ou à donner son avis sur différents dossiers :

- Budget de l'établissement
- Frais facturés aux parents (cahiers d'exercices, reprographie, sorties éducatives, effets scolaires, etc.)
- Grille-matières
- Planification des activités éducatives de l'école et des sorties du service de garde
- Mise en œuvre des services éducatifs complémentaires
- Critères de sélection d'un directeur d'école
- Vie à l'école
- Convention de gestion et de réussite éducative
- Aide aux devoirs et École en forme et en santé
- Code de vie de l'école
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école
- Photos scolaires
- Circulation aux abords de l'école

Les faits saillants de l'année 2013-2014

Présentation de l'établissement et de son équipe

L'école primaire de l'Amitié est située à St-Jean-Baptiste en Montérégie. Fière de ses XXX habitants, St-Jean Baptiste est une ville qui aime se rassembler autour de ses enfants. Cette année, 203 élèves, ont fréquenté l'école de l'Amitié.
La clientèle était constituée de deux groupes au préscolaire et de 9 classes au primaire.
Plus précisément, 3 classes par cycle réparties comme suit :

- un groupe de première année,
- un groupe multi de 1ière et 2ième ,
- un groupe de 2ième ,
- un groupe multi de 3ième et 4ième année,
- un groupe de 4ième ,
- deux groupes de 5ième ,
- un groupe de 6ième année.

Les élèves ont également bénéficié de spécialistes soit en éducation-physique, en art dramatique et en anglais. En plus, une orthopédagogue, de concert avec les titulaires, s'occupait des difficultés d'apprentissages d'un certain nombre d'élèves principalement en français. Pour l'an 2014-2015, la grille matières est maintenue tel quel.

Des professionnelles ont partagé leur expertise en psychologie, en orthophonie, en psychoéducation et en éducation spécialisée. Une infirmière ainsi qu'une hygiéniste dentaire sont venues rencontrer certains groupes d'élèves ciblés pour exercer leur domaine de santé respectif.

Personnel d'administration et de soutien

Le 10 février 2014, Nathalie Huchette a été nommée à la direction de l'école en remplacement de Madame Sylvie Hébert qui en était à sa troisième année à l'école de l'Amitié. À la suite de cette nomination un plan d'action visant l'amélioration des pratiques organisationnelles a été mis en place.

Pour la soutenir dans ses tâches, le personnel de soutien était composé de deux secrétaires, à temps partagé, de deux concierges, d'une technicienne en informatique et d'une technicienne en service de garde. Au service de garde, quatre éducatrices se divisaient les 80 élèves inscrits et quatre surveillantes s'occupaient de la centaine d'élèves dîneurs.

L'École et sa communauté

La direction de l'école a participé aux tables communautaires. Autour de ses citoyens, mais surtout de ses jeunes, la table des partenaires se mobilise afin de créer un milieu de vie riche et stimulant. En effet, les membres de ce comité participent à soutenir l'école et ses familles. À ce sujet, le comptoir d'entraide est un incontournable de notre milieu. Généreusement, ils contribuent au mieux vivre de nos jeunes. En effet, ils nous offrent des sacs d'école bien garnis afin d'aider une quinzaine de familles. De plus, ils ont défrayé les coûts de l'atelier de *Gustave et compagnie* qui traite de l'estime de soi chez les jeunes. Aussi, la fondation *J'ai faim à tous les jours* mérite tous nos remerciements. Effectivement, ils offrent des repas de la cafétéria scolaire, trois fois par semaine, à une quinzaine de jeunes. Ainsi, ils nous permettent de faciliter la vie de plusieurs familles et de nous assurer d'avoir des écoliers disponibles aux apprentissages scolaires. En échange d'autant de générosité, nous participons à leur cueillette de fonds en choisissant les tirelires de cette fondation lors de notre collecte d'Halloween. Cette année, nous avons amassé XXX

La sécurité autour de l'école

La circulation autour de l'école et dans le stationnement mettait la sécurité de nos enfants en péril. Effectivement, l'absence de signalisation claire augmentait le risque d'accidents. La cohabitation entre les véhicules et les élèves marcheurs rendait nos déplacements dangereux. À notre demande, le service des ressources matérielles a fait un nouveau plan de circulation

autour de l'école. De plus, les coûts pour l'installation d'une nouvelle clôture, des affiches de signalisation et des murets de béton ont été défrayés par la commission scolaire. Pour sa part, la ville de St-Jean Baptiste mérite notre reconnaissance pour le soutien apporté aux changements de signalisation autour de l'école. Sensibles à nos besoins, ils ont fait la plupart des travaux, en partenariat avec la commission scolaire, afin de préparer une rentrée 2014 digne d'une école responsable de ses jeunes. Pour l'an prochain, nous aurons à développer le programme Trottibus qui pourrait diminuer le nombre de véhicules aux abords de l'école.

Code de vie

Un comité a identifié les difficultés en lien avec les comportements des élèves. À la suite d'un travail acharné, un nouveau code de vie a été développé. Dès l'an prochain, un système de gestion des comportements organisés et cohérent sera mis en application.

Budget de l'école et du CÉ

L'école de l'Amitié est une école A Priori. Cela veut dire que nous sommes assurés de recevoir les services de base au bon fonctionnement de l'établissement peu importe le nombre d'élèves. Comme par les années passées, la marge de manoeuvre qui nous permet de faire des choix n'est pas significative et limite les discussions quant aux dépenses possibles.

En ce qui concerne le budget du conseil d'établissement, il est convenu d'utiliser ce budget afin de rémunérer la secrétaire de rencontre. Un montant de 45$ lui est remis pour chacun des procès-verbaux. D'ailleurs, nous tenons à souligner la qualité de son travail.

Campagnes de financement

Grâce à l'implication des parents, l'école peut offrir à sa clientèle des activités festives, ludiques, stimulantes et éducatives. En effet, le financement des activités récompenses et de la fête de fin d'année est possible grâce à eux. Cette année, les campagnes de financement ont permis d'amasser la somme de 7069.53$. Ce montant a été ramassé grâce à la vente de chocolat, de fromages et de savons. Les membres du CÉ ont choisi de financer les activités récompense et la fête de fin d'année. Si les fonds ne sont pas tous utilisés, il sera possible d'utiliser les surplus pour embellir la cour d'école et acheter du

matériel pour les jeux extérieurs. Les membres du CÉ sont conscient que la communauté à envie de se retrouver. Dès lors, les campagnes de financement à saveur de rassemblement seront privilégiés.

_____
Nathalie Huchette
Directrice

_____
Valérie Fugère
Présidente

Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉTABLISSEMENT : ÉCOLE DE L'AMITIÉ

ANNÉE 2014-2015

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération* et *cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de l'Amitié est située à St-Jean-Baptiste en Montérégie, municipalité rurale entre les monts St-Hilaire et Rougemont. Cette année, 207 élèves fréquentent l'école de l'Amitié. Onze classes, du préscolaire à la sixième année, apprennent, s'instruisent et socialisent grâce à tout le personnel enseignant, de soutien et de direction; des personnes engagées, qui ont à cœur la réussite des élèves!

La vie communautaire est un élément à considérer lorsque l'on vit à St-Jean Baptiste. En effet, nous vivons au cœur d'une communauté bien vivante. Le travail fait lors des tables des partenaires permettent des modifications importantes à notre milieu de vie. De plus, divers organismes viennent également en aide pour, entre autres, l'achat d'effets scolaires. Des collations santé sont également offertes discrètement à certains enfants par le CABVR, Centre d'Action Bénévole de la Vallée du Richelieu. Le comptoir d'entraide contribue à soutenir également les familles dans le besoin. L'école travaille de pair avec les différents agents communautaires. Nous croyons tous aux bienfaits d'unir nos forces et nos idées afin de répondre aux besoins de la communauté.

Notez bien :
Lors de la lecture des résultats en pourcentage des moyennes d'élèves, il faut faire preuve de discernement quant à leur interprétation. Un élève ne représente pas le même pourcentage au global dans un petit groupe que dans un grand groupe. Par exemple, en classe multi-niveaux, il peut y avoir seulement 8 élèves pour un degré. Dès lors, un seul élève peut avoir un impact majeur sur la moyenne du groupe, soit à la hausse ou à la baisse.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION :	Instruire x	Socialiser ☐	Qualifier x	**Nom de l'établissement :**	École de l'Amitié

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	**COMMENTAIRES** (au besoin) :	**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 1**
		Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

BUT 1 L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.1 Diplomation et qualification	**OBJECTIF MESURABLE CSP** (Convention de partenariat) **:** Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1re secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.

OBJECTIF MESURABLE :

Augmenter le taux de réussite et les résultats disciplinaires des élèves en mathématique à chaque fin de cycle.

	CIBLE FINALE :	**MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :**	**ANNÉE D'APPRÉCIATION :**
Taux de réussite à chaque fin de cycle. Résultats disciplinaires des élèves à chaque fin de cycle.	Maintenir *le taux de réussite* des élèves du 1er et du 2e cycle à 100% et augmenter de 2 % celui du 3e cycle de 89.3% par rapport aux résultats de 2013-2014	Statistiques dans Lumix	***2014-2015***

MOYENS (comment)	**RESPONSABLE** (qui)	**DURÉE** (quand)	**RESSOURCES** (avec qui/quoi)
1. Offrir du service d'orthopédagogie aux élèves à risque (60% et moins) depuis au moins deux étapes en instaurant l'analyse systématique des résultats scolaires et en référant rapidement aux services éducatifs complémentaires.	Enseignants, orthopédagogue et direction	En août, en novembre et en mars lors de l'étude des bulletins de tous les élèves de l'école 2014-2015	Psychologue, orthophoniste et conseillers pédagogiques

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	**ANALYSE DES RÉSULTATS :**	**JUGEMENTS :**	**RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

MISSION : Instruire ☐ Socialiser ☐ Qualifier x	**Nom de l'établissement :** École de l'Amitié

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	**COMMENTAIRES** (au besoin) :	**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 1**
L'école vise la mise en place de conditions qui favorisent la motivation de l'élève et le développement de ses compétences.		Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

BUT 1	**OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :**
L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.

OBJECTIF MESURABLE :

Favoriser la transition tant au point de vue social, procédural qu'académique du primaire au secondaire.

INDICATEUR :	**CIBLE FINALE :**	**MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :**	**ANNÉE D'APPRÉCIATION**
Pourcentage du taux de satisfaction à la suite des activités vécues en lien avec la transition.	*Maintenir le taux de satisfaction des élèves à 100% lors de la passation du sondage réalisé par les responsables du comité de transition primaire et secondaire*	Colliger les activités vécues et le taux de satisfaction à chacune de celles-ci.	2014-2015

MOYENS (comment)	**RESPONSABLE** (qui)	**DURÉE** (quand)	**RESSOURCES** (avec qui/quoi)
1. Activités organisées avec l'école secondaire du secteur dans le dossier de la transition primaire et secondaire	Comité de transition	Une demi-journée	Enseignantes
2. Echanges entre personnel des écoles du secteur concernant cette transition.	Enseignantes de 6e et de 1ère secondaire	2014-2015	Comité transition primaire-secondaire du secteur
3. Utilisation d'un agenda de transition élaboré par le comité de transition qui s'adresse aux élèves de 6e année et du secondaire	Direction et enseignants	Année 2014-2015	Comité de transition primaire-secondaire du secteur
4. Participation à la vie scolaire du secondaire par l'enseignante de 6e année. Assister aux cours offerts aux élèves du secondaire afin de mieux comprendre la réalité.	Titulaire de 6e année	½ journée en décembre 2014	Direction adjointe d'Ozias-Leduc et Enseignants d'éthique et d'univers social du secondaire

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	**ANALYSE DES RÉSULTATS :**	**JUGEMENTS :**	**RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

MISSION :	Instruire x	Socialiser ☐	Qualifier ☐	Nom de l'établissement :	École de l'Amitié

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 1
L'école vise la mise en place de conditions qui favorisent la motivation de l'élève et le développement de ses compétences en lecture.		Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

BUT 2	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :
L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5e secondaire, volet lecture. Augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.

OBJECTIF MESURABLE :

Augmenter les résultats en lecture des élèves dans chaque cohorte.

INDICATEUR :	CIBLE FINALE :	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin
Taux de réussite en lecture à chacun des cycles. La différence entre les résultats des élèves en 2013-2014 dans chaque cohorte et les résultats de 2014-2015.	Augmenter de 1% le résultat en lecture des élèves de toutes les cohortes	Statistiques dans Lumix	*2014-2015*

	MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1.	Dépistage précoce des difficultés en lecture • Enseignement systématique du programme Petit mot j'entends tes sons en classe du préscolaire • Privilégier les évaluations par les professionnels (psychologie, orthophonie, etc.) au 1er cycle • Orthopédagogie dès le préscolaire	Enseignantes, orthopédagogue, orthophoniste, psychologue.	2014-2015	Programme Petit mot j'entends tes sons Accompagnement par les professionnels
2.	• Enseignement systématique des stratégies de lecture en lien avec la progression des apprentissages	Enseignants	2014-2015	Accompagnement des conseillers pédagogiques en français. Document de la progression des apprentissages et cadre d'évaluation.
3	Faire la promotion de la lecture par différentes activités ludiques (bistro littéraire, marathon de lecture, lecture sur la cour, le club des lecteurs, visite à la bibliothèque municipale, le feu de contes, etc.)	Enseignants et direction	2014-2015	Le personnel enseignant, les bibliothécaires, bénévoes, etc.
4	Mise en place d'activités en surlecture et de tutorat pour les élèves du 1er cycle et ce, par les élèves du 3e cycle	Enseignants et orthopédagogue	2014-2015	Elèves

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS	**ANALYSE DES RÉSULTATS :**	**JUGEMENTS :**	**RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

MISSION : Instruire x Socialiser ☐ Qualifier ☐	**Nom de l'établissement :** École de l'Amitié

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	**COMMENTAIRES** (au besoin) :	**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 1**
L'école vise la mise en place de conditions qui favorisent la motivation de l'élève et le développement de ses compétences en écriture.		Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

BUT 2	**Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :**
L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.

OBJECTIF MESURABLE :

Augmenter les taux de réussite en écriture à la fin de chacun des cycles au primaire et les résultats en écriture des élèves en fin de cycle.

INDICATEUR :	**CIBLE FINALE :**	**MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :**	**ANNÉE D'APPRÉCIATION :** Ajuster au besoin
Taux de réussite en écriture à chacun des cycles. La différence entre les résultats des élèves en 2011-2012 dans chaque cohorte et les résultats de 2014-2015.	Augmenter de 1 point les résultats en écriture des élèves	Statistiques dans Lumix	2014-2015

MOYENS (comment)	**RESPONSABLE** (qui)	**DURÉE** (quand)	**RESSOURCES** (avec qui/quoi)
1. Poursuivre l'utilisation du code d'autocorrection gradué en lien avec les cycles tout au long du parcours scolaire	Tous les enseignants	2014-2015	Code d'autocorrection de l'école

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	**ANALYSE DES RÉSULTATS :**	**JUGEMENTS :**	**RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

MISSION : Instruire x Socialiser ☐ Qualifier x	**Nom de l'établissement :** École de l'Amitié

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	**COMMENTAIRES** (au besoin) :	**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 1**
L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage et/ou de comportement.		Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

BUT 3	**OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :**
L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.

OBJECTIF MESURABLE :

Augmenter le nombre d'élèves à risque (en bas de 65% en français ou en mathématique ainsi que les élèves en difficulté d'adaptation avec sorties de classe ou manquements au code de vie) qui reçoivent de l'aide par les services éducatifs complémentaires (orthopédagogues, orthophonistes, TES, psychologue, psychoéducateur)

INDICATEUR :	**CIBLE FINALE :**	**MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :**	**ANNÉE D'APPRÉCIATION :** Ajuster au besoin
Le pourcentage d'élèves qui présentent des difficultés d'adaptation et/ou d'apprentissage qui reçoivent une mesure d'aide.	100%	Dénombrement d'élèves à risque (moins de 65%).	2014-2015

MOYENS (comment)	**RESPONSABLE** (qui)	**DURÉE** (quand)	**RESSOURCES** (avec qui/quoi)
1. Soutien d'un(e) T.E.S. afin de favoriser un climat de classe propice à l'apprentissage	Comité EHDAA	2014-2015	TES
2. Adaptation de l'enseignement pour les élèves en échecs en français et/ou en mathématiques. • Prioriser les évaluations orthophonique des élèves démontrant des difficultés en français au 3e cycle après un soutien continu en orthopédagogie.	Enseignants / orthopédagogues	2014-2015	Orthopédagogue / professionnels Formation sur la flexibilité, l'adaptation et la modification au personnel enseignant
3. Dépistage précoce des difficultés d'adaptation et d'apprentissage • Projet Ribambelle • Privilégier les évaluations pour les élèves du 1er cycle • Privilégier les évaluations en orthophonie pour la dyslexie aux élèves du 3e cycle	Tous les intervenants en collaboration avec les parents	Tout au long de l'année	Psychologue, psychoéducateur, orthophoniste, orthopédagogue, enseignants, parents

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	**ANALYSE DES RÉSULTATS :**	**JUGEMENTS :**	**RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

MISSION : Instruire ☐ Socialiser x Qualifier ☐	**Nom de l'établissement :** École de l'Amitié

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	**COMMENTAIRES** (au besoin) :	**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2**
L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.		Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études

BUT 4	**OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :**
L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».

OBJECTIF MESURABLE :

Diminuer le nombre d'incidents à caractère violent ou intimidant.

INDICATEUR :	**CIBLE FINALE :**	**MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :**	**ANNÉE D'APPRÉCIATION :** Ajuster au besoin
Nombre de rapports d'incidents.	Diminuer de 50% le nombre d'incidents en lien avec l'intimidation.	Comptabiliser le nombre de rapports.	*2014-2015*

MOYENS (comment)	**RESPONSABLE** (qui)	**DURÉE** (quand)	**RESSOURCES** (avec qui/quoi)
1. Faire connaître le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. De plus, établir les mécanismes de dénonciation des situations d'intimidation. Présenter des activités de prévention	comité	Toute l'année	Documents MELS, csp, canevas
2. Accompagnement des élèves ciblés et soutien aux enseignants par la TES (modélisation, gestion de conflits, activités, etc.)	TES, direction, technicienne en sdg	Toute l'année	psychoéducatrice
3. Révision du code de vie et mise en place d'un système de gestion des comportements	Tout le personnel	2014-2015	SEC et direction

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	**ANALYSE DES RÉSULTATS :**	**JUGEMENTS :**	**RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

MISSION : Instruire x Socialiser ☐ Qualifier ☐	**Nom de l'établissement :** École de l'Amitié

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	**COMMENTAIRES** (au besoin) :	**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2**
L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.		Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études

BUT 4	**OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :**
L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.

OBJECTIF MESURABLE :

Sensibiliser les élèves et les familles à une saine alimentation.

INDICATEUR :	**CIBLE FINALE :**	**MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :**	**ANNÉE D'APPRÉCIATION :** Ajuster au besoin
Nombre d'activités vécues durant l'année.	Une activité par mois	Compilation des activités vécues par les élèves	2010-2015

MOYENS (comment)	**RESPONSABLE** (qui)	**DURÉE** (quand)	**RESSOURCES** (avec qui/quoi)
1 Offrir un menu santé par l'entremise du traiteur . .	Direction, traiteur	2014-015	Guide alimentaire canadien Politique alimentaire du MELS
2 Obligation d'avoir des collations santé à tous les jours en utilisant le code de vie pour son contrôle (1.3) . .	Parents, enseignants, service de garde	2014-2015	Manquement au code de vie Guide alimentaire canadien

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	**ANALYSE DES RÉSULTATS :**	**JUGEMENTS : des moyens**	**RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

MISSION : Instruire x Socialiser ☐ Qualifier ☐	**Nom de l'établissement :** École de l'Amitié

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	**COMMENTAIRES** (au besoin) :	**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2**
L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.		Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études

BUT 4	**OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :**
L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.

OBJECTIF MESURABLE :

Augmenter l'endurance des élèves à chaque fin de cycle.

INDICATEUR :	**CIBLE FINALE :**	**MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :**	**ANNÉE D'APPRÉCIATION :**
	Maintenir le taux de réussite à l'épreuve de fin d'année à 100%		Ajuster au besoin
Nombre de minutes courues à chaque fin de cycle.	1er cycle : 5 minutes 2e cycle : 10 minutes 3e cycle : 15 minutes	Compilation des résultats à l'épreuve finale de chaque cycle.	2012-2013 *2013-2014*

MOYENS (comment)	**RESPONSABLE** (qui)	**DURÉE** (quand)	**RESSOURCES** (avec qui/quoi)
1. Activités sportives à l'heure du dîner : - activités multisport (deux midis) - club de course (65 enfants et 7 enseignants) -danse à la maternelle	Enseignants	 Lundis et jeudis Mercredis Lundis	Enseignants et parents
2. Favoriser l'activité physique en proposant une cour animée et deux ou trois périodes d'éducation physique par semaine selon le cycle.	Équipe-école	2014-2015	Tous
3. Participation au Défi Pierre Lavoie	Spécialiste en éducation physique	Tous les mois de mai	Documents publiés par l'auteur

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	**ANALYSE DES RÉSULTATS :**	**JUGEMENTS : des moyens**	**RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

MISSION : Instruire ☐ Socialiser ☐ Qualifier x	**Nom de l'établissement :** École de l'Amitié

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	**COMMENTAIRES** (au besoin) :	**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5**
L'école vise la mise en place de conditions qui favorisent la motivation de l'élève et le développement de ses compétences.		Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population

BUT 5	**OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :**
L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1re fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.

OBJECTIF MESURABLE :

En 2014-2015, offrir une activité en lien avec la formation professionnelle aux élèves de 6e année

INDICATEUR :	**CIBLE FINALE :**	**MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :**	**ANNÉE D'APPRÉCIATION :** Ajuster au besoin
Le nombre d'activités offerte	Au moins une activité cette année	Réalisation des activités	2014-2015

MOYENS (comment)	**RESPONSABLE** (qui)	**DURÉE** (quand)	**RESSOURCES** (avec qui/quoi)
1. Valoriser et promouvoir la formation professionnelle en invitant un diplômé de la formation professionnelle (parents, entrepreneurs, etc)	Enseignants	Une fois dans l'année	Parents, bottin de la municipalité

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	**ANALYSE DES RÉSULTATS :**	**JUGEMENTS : des moyens**	**RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :**

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur au cours de l'année 2014 pour l'année scolaire 2014-2015. La durée de l'entente est d'un an et est renouvelable le 15 octobre de chaque année.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour les exercices financiers 2013-2014, les surplus des établissements seront portés aux crédits de celles-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24).

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 15 décembre 2014.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____ Date : _____

Direction générale adjointe: _____ Date : _____